



Le Département organise le concours « Dessine-moi... les animaux de la Somme »

Amiens, le jeudi 13 février 2025

Pour valoriser le talent des jeunes de 10 à 25 ans, le Conseil départemental de la Somme organise un concours de dessin intitulé « Dessine-moi... les animaux de la Somme ». La thématique choisie rend hommage au naturaliste samarien Jean-Baptiste de Lamarck. C'est pourquoi, jusqu'au 3 juin 2025, les élèves, collégiens, lycéens, étudiants et jeunes adultes de la Somme sont invités à participer en envoyant leurs réalisations au Département. De nombreux lots sont à gagner !

Mettre en lumière la faune samarienne

Le concours « Dessine-moi... les animaux de la Somme » vise à rendre hommage au Chevalier de Lamarck en invitant les jeunes à représenter la faune samarienne dans toute sa diversité, connue ou méconnue. Ce naturaliste du siècle des Lumières a consacré toute sa vie à la botanique et à la zoologie. Ainsi, les participants doivent réaliser des dessins selon les thématiques suivantes :

- Les animaux marins
- Les animaux de la ferme
- Les animaux des bois, forêts et champs
- Les animaux des marais
- Les animaux disparus
- Les oiseaux
- Les insectes



Les animaux représentés doivent vivre ou avoir vécu dans la Somme, mais ne doivent pas être des animaux domestiques.

Un concours de dessin à destination des jeunes

Ce concours s'adresse à tous les jeunes de 10 à 25 ans répartis en six catégories :

- catégorie 1 : CM1, CM2 , 6^{ème}
- catégorie 2 : IME, IEM, ITEP
- catégorie 3 : 5^{ème}, SEGPA, ULIS
- catégorie 4 : 4^{ème}, 3^{ème}
- catégorie 5 : 2^{nde}, première, terminale et MFR
- catégorie 6 : étudiants

Les dessins doivent être réalisés sur un papier de format A4 (21×29,7cm) au grammage compris entre 120 g/m2 et 224 g/m2. Ils doivent respecter la dimension plate du support et n'utiliser qu'une seule face de la feuille.

Toutes les techniques de dessins peuvent être envisagées : feutres, crayons, fusain, gouache, aquarelle, stylo collage... L'utilisation d'une assistance numérique et de l'intelligence artificielle sont prohibés.

Le concours sera lancé le lundi 3 février 2025 et prendra fin le mardi 3 juin 2025.

Des récompenses pour tous les participants

Le jury, composé de 8 membres (élus départementaux et artistes) désignera les 18 lauréats du concours (3 par catégorie) qui remporteront :

- **1^{er} prix** : un parcours d'accrobranches pour deux personnes, un bon d'achat d'une valeur de 80 € valable dans un magasin spécialisé en beaux-arts et deux entrées au Parc ornithologique du Marquenterre
- **2^{ème} prix** : un bon d'achat d'une valeur de 50 € valable dans un magasin spécialisé en beaux-arts et deux entrées au Parc ornithologique du Marquenterre
- **3^{ème} prix** : un bon d'achat d'une valeur de 35 € valable dans un magasin spécialisé en beaux-arts et deux entrées au Parc ornithologique du Marquenterre

Par ailleurs, **le Département a décidé de créer un prix spécial du jury** intitulé « Prix Chevalier de Lamarck » pour saluer l'originalité, la qualité esthétique, le concept du meilleur dessin, toutes catégories confondues. Le lauréat de ce prix se verra remettre un survol pour deux personnes en hélicoptère d'une valeur de 400 € et deux entrées au Muséum national d'Histoire naturelle (Grande Galerie de l'Évolution et Galerie de Paléontologie et d'anatomie comparée).

L'ensemble des dessins lauréats seront également exposés pendant les Journées européennes du patrimoine 2025. Les prix seront décernés et remis au cours du deuxième semestre de l'année 2025.

Tous les participants se verront attribuer deux places valables sur une durée d'un an à l'Historial de la Grande Guerre.

Les dessins sont à adresser jusqu'au mardi 3 juin 2025 inclus par courrier à :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME
Direction de la culture et des patrimoines
Concours « *Dessine-moi... les animaux de la Somme* »
43 rue de la République - CS 32615
80026 AMIENS Cedex 1

Pour Christelle Hiver, présidente du Conseil départemental de la Somme, « ***le Département souhaite laisser parler la créativité des jeunes, qu'importe la technique. Le concours « Dessine-moi... les animaux de la Somme » est ainsi l'occasion de mettre en lumière leur regard sur leur environnement et les espèces présentes sur le territoire. Avec mes collègues Margaux Delétré, Vice-présidente en charge de la culture, du patrimoine et des sports, mais aussi Guillaume Dufлот, Vice-président en charge de la jeunesse, de l'égalité et de la citoyenneté, nous invitons tous les jeunes Samariens à mêler connaissance de leur territoire et geste artistique. À vos dessins !*** »

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

